

SYNDICAT MIXTE
SCOT SUD LOIRE
REÇU LE :

18 FEV. 2025

Lyon, le 12/02/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE LYON

184, rue Duguesclin
69433 LYON Cedex 03
Téléphone : 04.87.63.50.00
Télécopie : 04.87.63.52.50
Adresse courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr
Greffé ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

E25000016 / 69

S.M. SCOT Sud Loire
46, rue de la Télématique
BP 811
42952 SAINT-ETIENNE CEDEX 9

Dossier n° : E25000016 / 69

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : le projet de SCOT de Sud Loire

M. le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné la commission d'enquête, présidée par Monsieur Michel BOUNIOL, demeurant 172 bis rue Commandant Charcot, LYON (69005) (tel : 06.28.57.38.15), en vue de procéder à l'enquête citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le président de la commission avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,
le greffier

18 FEV. 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON

07/02/2025

N° E25000016 /69

du tribunal administratif

E- Décision désignation commission ou commissaire du 07/02/2025

Vu enregistrée le 13/01/2025, la lettre par laquelle le Président du Syndicat mixte. SCOT Sud Loire demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le projet de SCOT de Sud Loire ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 ;

VU le décret n° 85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1983 ;

VU le décret n° 2001-260 du 27 mars 2001 ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Monsieur Michel BOUNIOL

Membres titulaires :

Madame Françoise CHARDIGNY
Monsieur Olivier ZABOROWSKI

Membre suppléant :

Monsieur Fabrice GORY